



Changement de gestionnaire - avis de résiliation

Par iZo, le 23/08/2012 à 19:15

Bonjour,

Au moment de résilier le contrat de location du studio que je loue actuellement, je me pose une petite question et me permet donc de faire appel à vous.

Je loue ce logement depuis le 01/03/2012 à l'agence ICADE RESIDENCE SERVICES qui agit en tant que mandataire pour le propriétaire bailleur.

ICADE a été racheté par NEXITY, j'ai reçu en Juin un avis m'indiquant que "NEXITY devient le nouveau gestionnaire de mon appartement. Il est bien entendu que les conditions contractuelles et financières de votre bail restent inchangées". Dès lors aucun changement pour moi, excepté que les règlements étaient faits à NEXITY.

Le dilemme que j'ai maintenant est le suivant : à qui adresser mon courrier recommandé pour résilier la location ?

- à l'adresse d'ICADE (car c'est le mandataire qui apparaît sur mon bail)
- à l'adresse de NEXITY (car nouveau gestionnaire)
- au propriétaire (qui apparaît aussi sur le bail mais j'en doute)

La solution d'envoyer plusieurs lettres AR ne me semble pas satisfaisante, il risque d'y avoir des conflits entre les 2 dates de réception...

Merci d'avance pour votre aide,
Nicolas

Par **Michel**, le **27/08/2012** à **15:56**

Bonjour,

Si vous avez un courrier de Nexity vous disant que c'est eux les nouveaux gestionnaires, c'est à eux que vous devez envoyer votre lettre de congés.

Pourquoi vous posez vous la question maintenant alors que vous avez accepté de leur payer le loyer avec cette même lettre.